



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES SOMMETS**

**QUATRIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE
19 MARS 2024 À 19 h
SALON DU PERSONNEL**

PROCÈS VERBAL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 19 h par Mme Anny Simard, appuyé par Mme Sonia Arsenault.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Étaient présents :

- Madame Sonia Arsenault, orthophoniste;
- Madame Marie-Pier Tremblay, parent;
- Madame Émilie Dubé, parent;
- Monsieur Francis Dubuc, parent;
- Monsieur Éric Rodrigue, parent;
- Madame Julie Pilette, parent;
- Monsieur Éric Panchaud, parent;
- Madame Anny Simard, enseignante;
- Madame Stéphanie Reed, orthopédagogue;
- Madame Nathalie Bourdeau, enseignante;
- Madame Valérie Reis, technicienne en éducation spécialisée;
- Madame Brigitte Larocque, responsable du service de garde;
- Madame Caroline Champoux, secrétaire d'école;
- Madame Emilie-Eve Leblanc-Dupuis, directrice;
- Mme Mélanie Tremblay, directrice adjointe.

Étaient Absente:

- Madame Sophie Lépine, directrice adjointe.

3. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point 6.4 est reporté.

Il est proposé par Mme Anny Simard et appuyé par Mme Sonia Arsenault d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 23 JANVIER 2024

Correction :

- Point 6.3 : ajouter « et » après élèves du 1^{er} cycle au dernier paragraphe.

Il est proposé par M. Éric Panchaud et appuyé par M. Francis Dubuc d'adopter le procès-verbal du 23 janvier 2024.

031-CE-2023-2024

6. SUJETS DE GESTION

Pour approbation

6.1 Utilisation des locaux 2024-2025

Présentation du plan de répartition des locaux. D'autres changements seront à apporter car nous avons appris hier que les deux groupes de maternelle 4 ans seront remplacés par deux groupes de soutien langagier. Ils seront au 1^{er} étage avec les groupes du préscolaire. Le local de musique va descendre d'un étage car de cette façon, il n'y aura aucun local en dessous. Ce sera moins dérangeant car c'est un cours bruyant. La direction fait part du manque de locaux pour les douze TES de l'école qui doivent se partager un seul local, en plus de le partager avec les professionnels. En 2024-2025, elles devront également partager leur local avec les enseignants d'anglais car ceux-ci devront maintenant se déplacer dans les différents groupes pour donner leur cours. Le local de concertation deviendra le local des TES. Le service de garde partagera un de ces locaux afin d'y faire les rencontres de concertation.

Il est proposé par Mme Julie Pilette et appuyé par Mme Émilie Dubé d'approuver l'utilisation des locaux 2024-2025. Approuvée à l'unanimité.

032-CE-2023-2024

6.2 Liste d'effets scolaires 2024-2025

Tous les frais d'impression ont été révisés et plusieurs sont à la hausse car le budget de photocopies actuel des titulaires est insuffisant et que certains niveaux n'auront plus de cahier d'exercices. La direction a fait une comparaison avec les autres écoles et nous étions en dessous des frais moyens. Les photocopies pour les évaluations et le matériel de classe ne sont pas chargés aux parents. Il y aura un nouveau cours de culture et citoyenneté québécoise pour remplacer celui d'éthique et culture religieuse. Il y aura donc du nouveau matériel à produire. Les parents se questionnent sur l'utilisation des cinq cahiers d'écriture en 1^{re} année et demandent que tout le matériel non utilisé soit retourné à la maison à la fin de l'année. Ils demandent s'il y a possibilité de vendre les cahiers à l'école au lieu de les faire acheter par les parents en magasin, car l'an dernier, certains cahiers n'étaient pas encore disponibles au début du mois d'août. La direction répond que, selon son expérience, lorsque c'est l'école qui facture les cahiers d'exercices, cela augmente grandement le nombre de mauvaises créances. Il est donc préférable que les parents achètent eux-mêmes les cahiers mais nous nous assureront auprès de la librairie Lu-Lu que les cahiers soient disponibles le plus tôt possible.

Puisque les membres n'ont pas reçu les listes d'effets scolaires 2024-2025 avant la rencontre, il est proposé par Mme Stéphanie Reed et appuyé par M. Éric Panchaud d'approuver les listes sous réserve d'une révision suite à la réception de celles-ci. Approuvé à l'unanimité.

033-CE-2023-2024

Pour consultation

6.3 Normes et modalités des évaluations 2024-2025 (art. 96.15)

La direction explique ce que comprend les normes et modalités. Ce document est présenté en début d'année à tous les nouveaux enseignants. La compétence transversale évaluée pour l'année 2024-2025 sera « Savoir communiquer » au lieu de « Travail d'équipe ». Les titulaires devront également émettre des commentaires dans la 1^{re} communication, ce qui n'était pas obligatoire auparavant. Il reste maintenant à cibler les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs. Les échelons de compétences ont également été changés. L'objectif était d'enlever les négatifs (-). Par exemple, au lieu de mettre 5- pour une note de 90%, 5 pour 95% et 5+ pour 100%, nous allons indiquer 5 pour 90%, 5+ pour 95% et 5++ pour 100%. Le document de renseignements sur le bulletin sera remis aux parents en début d'année. L'école établira pour 2024-2025 un protocole comportemental d'intervention école par niveau afin d'établir et d'uniformiser les mesures mises en place dans l'école. Pour le moment ce n'est pas un point d'approbation mais la direction préfère consulter les membres. M. Rodrigue pense que cela sera très aidant et concret pour les parents. Le plan de lutte sera présenté au prochain CE. Mme LeBlanc-Dupuis et Mme Reis expliquent le fonctionnement des locaux d'apaisement ainsi que la définition d'une mesure contraignante.

Pour information

6.4 Suivi du budget annuel de l'école (art. 96.24)

Point reporté.

6.5 Information sur la grille horaire au préscolaire

Après consultation auprès du personnel, il ressort que le fait que les élèves du préscolaire débutent plus tard que ceux du primaire soit problématique. Afin de régler la situation, l'horaire du préscolaire a été modifié comme suit :

Arrivée des autobus	8 h 10
Surveillance sur la cour (période gratuite)	8 h 10 à 8 h 25
Accueil	8 h 25 à 8 h 30
Avant-midi	8 h 30 à 11 h 45
Accueil	11 h 45 à 11 h 50
Diner	11 h 50 à 13 h 05
Accueil	13 h 05 à 13 h 08
Après-midi	13 h 08 à 14 h 35
Accueil	14 h 35 à 14 h 40
Service de garde (période gratuite)	14 h 40 à 15 h 35
Départ des autobus	15 h 35

Les parents seront avisés que leurs enfants devront arriver habillés pour l'extérieur. Ceux déjà au service de garde iront les rejoindre sur la cour.

6.6 Conférence d'Ariane Hébert pour les parents

Mme Leblanc-Dupuis souligne qu'Ariane Hébert viendra offrir une conférence aux parents sur l'impact de l'utilisation des réseaux et des technologies. La conférence aura lieu le 23 avril prochain, à 19 h, au gymnase de l'école. Elle est offerte gratuitement à tous les parents ainsi qu'aux membres du personnel. L'information sera diffusée dans l'info-parents du mois d'avril.

7. SUJETS D'INFORMATION

7.1 La présidence

Mme Tremblay rapporte que les parents au préscolaire ont apprécié les examens de la vue. La semaine du Festi-Neige a également été appréciée par les élèves même si la température n'était pas au rendez-vous. Elle a remarqué qu'il y avait une belle collaboration entre les niveaux avec plusieurs activités interclasses. C'est une belle initiative et les élèves l'apprécient. Elle rapporte qu'il est difficile pour les parents de récupérer des objets perdus, car c'est parfois long avant qu'ils se retrouvent dans le bac à l'entrée du service de garde. Pour corriger ce problème, nous demanderons aux concierges de descendre plus souvent les objets qui se trouvent aux autres étages.

7.2 La direction

C'est la semaine des rencontres de parents pour les élèves ciblés. Les photos des élèves méritants de la 2^e étape seront présentées sous peu à l'entrée du service de garde.

Mme Tremblay rapporte que les élèves ont beaucoup aimé l'activité scientifique avec M. Bergeron. Pour l'activité récompense de la 2^e étape, les élèves du comité ont choisi une activité de cachette dans l'école avec un « food truck » de barbe à papa. La journée pédagogique du 19 avril est annulée en raison de l'ajout de celle du 8 avril pour l'éclipse. Mme Sarah Lamontagne a suivi une formation afin de pouvoir offrir des activités scientifiques en lien avec l'éclipse. Nous avons acheté les lunettes pour tous les élèves et tous les membres du personnel. Nous conserverons à l'école les lunettes pour les élèves inscrits au service de garde et nous feront signer le consentement des parents.

7.3 Représentant du comité de parents

M. Dubuc a participé aux deux dernières rencontres du comité qui ont porté sur les sujets suivants :

29 janvier :

- Loi du protecteur de l'élève. Le protecteur régional est géré par le centre des services mais pas le protecteur national. Le délai à respecter pour le processus complet de gestion de plainte est de 40 jours. C'est le protecteur national qui choisit ses causes et non l'inverse. Depuis le début de l'année, il y a eu 33 plaintes dans notre centre et nous en avons eu 150 pour l'année 2023.
- Sondage sur la semaine de relâche: il y avait deux propositions : alternance de la dernière semaine de février et de la première de mars ou première semaine de mars à chaque année. Plusieurs critères sont pris en considération : jeux du Québec 2024, réservation d'activités et de voyage plus facile en février, moins d'absentéisme lorsque tous les centres de services sont en même temps, moins de budget en fin de mois pour une partie de la clientèle, etc. Le résultat du sondage auprès des parents étaient près de 50/50 tandis que les membres du personnel ont choisi l'alternance. Nous allons donc probablement poursuivre avec l'alternance.
- 2 nouveaux projets de loi : 47 et 48 pour la sécurité routière aux abords des écoles.

19 février :

- Les bassins-école ont été revus.
- Discussion sur les critères pour les transferts obligatoires.
- Présentation du nouveau PEVR.

7.4 Représentants des enseignants

Mme Simard : superbe semaine de Festi-Neige. Il y a eu plusieurs activités avec les TES sur les habiletés sociales depuis le retour de la semaine de relâche.

Mme Reed :

- 3^e année : Activité avec les Neurones atomiques sur l'électricité.
- 4^e année : Activité avec les Neurones atomiques sur les machines simples. Les élèves ont également participé à un atelier avec Frédérique Goyette, bédéiste. Les garçons, en particulier, ont beaucoup apprécié et étaient très stimulés.

Mme Bourdeau : Le projet « doudounerie » de la mesure « *Ose entreprendre* » avance bien. Les élèves fabriquent de belles pantoufles qu'ils pourront aller porter au 45 nord, une résidence pour personnes âgées autonomes. Les élèves de 5^e année vont fabriquer des cartes pour eux. Les élèves vont devoir planifier le trajet ainsi que le coût de tout le projet. Ce sera une bonne occasion pour eux de travailler les mathématiques et le français. Les enfants sont très motivés et travaillent régulièrement sur leur projet durant leur temps libre. Ce sera également pour eux l'occasion d'essayer le transport en commun. Pour ce faire, Mme Bourdeau demande l'autorisation pour sortir avec les élèves le 10 mai prochain.

Mme Arsenault propose d'approuver la sortie du 10 mai au 45 Nord, appuyé par M. Dubuc. Approuvé à l'unanimité.

034-CE-2023-2024

Les élèves offrent également un service de ramassage de guénilles sales dans l'école. Ils récupèrent les guénilles dans chacune des classes et cela leur permet de se pratiquer à se présenter et à communiquer. Les élèves ont participé à la rédaction de la lettre de présentation du projet. Les élèves au soutien langage de la 4^e année font de la lecture avec le dispositif Dictogloss pour les aider à se rappeler de l'histoire qu'ils sont en train de lire.

7.5 Représentant du service de garde

Ajout de la pédagogie du 22 mars. Les élèves inscrits profiteront d'une activité de jonglerie avec des pois et « lumière noire ». La journée pédagogique du 8 avril se fera sur le thème de l'espace. Ils auront également l'occasion d'aller voir l'éclipse avec les lunettes. La semaine des services de garde aura lieu dans la dernière semaine de mai. Mme Natacha-Josée Goulet sera de retour à la fin du mois d'avril.

7.6 Représentant du personnel de soutien

L'équipe travaille présentement sur le plan de lutte. Nous avons reçu un nouvel éducateur spécialisé au service de garde, M. Martin Forget qui est déjà très impliqué. Il a monté un club d'échec et implanté un nouveau système de valorisation.

Il y a des pauses « pleine conscience » pour les élèves plus anxieux. Plusieurs animations sur différents thèmes en lien avec les habiletés sociales se font dans les classes en sous-groupe. Au 1^{er} cycle nous travaillons sur la gestion des conflits, au 2^e cycle la gestion des émotions et le respect de la « bulle », tandis qu'au 3^e cycle nous voyons l'empathie et les rumeurs. L'organisation Uniatox viendra également faire des activités de prévention jusqu'à la fin de l'année.

7.7 Représentant du personnel professionnel

Mme Arsenault : il y a un peu de retard dans le service aux élèves en raison de l'absence d'une orthopédagogue durant 5 semaines. Par contre, nous avons ajouté une journée par semaine à Léa Parsons qui vient répondre à plusieurs besoins dans l'école. L'école est présentement en processus d'analyse des nouveaux élèves du soutien langagier. Il y aura un minimum de 21 nouveaux mais également 12 départs. Le service d'orthophonie sera en arrêt pour le temps d'analyse.

8 VARIA

- 8.1 M. Panchaud demande où nous en sommes avec le projet pédagogique. La direction indique que nous devons attendre à la fin de l'année pour avoir un portrait académique des élèves car la 3^e étape compte pour 60 %. Les deux premières étapes ne sont donc pas assez représentatives pour émettre des conclusions. Elle indique également que nous venons de recevoir l'indice de milieu socio-économique (IMSE) de notre bassin-école. Il a été déterminé à 5. Cet indice ne prend pas en compte notre clientèle de soutien langagier qui vient de différents bassins.
- 8.2 M. Panchaud se questionne si le temps pour manger des élèves est suffisant. Brigitte rapporte qu'ils ont au moins 30 minutes pour manger, mais que souvent les élèves parlent, s'amuse et perdent un peu leur temps. Ils ont également toujours l'opportunité de terminer leur repas au bureau de Brigitte. L'horaire du dîner vient de changer. M. Dubuc se questionne également sur la pertinence de changer les habitudes des élèves en modifiant leur heure de dîner. Mme Larocque répond que ce changement se fait deux ou trois fois par année afin que chaque enseignant puisse profiter à leur tour de leur local de classe au début de la période du dîner.
- 8.3 Mme Pilette part en voyage pour le reste de l'année, elle devra donc être remplacée.

9 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Sonia Arsenault et appuyé par M. Éric Rodrigue de lever l'assemblée à 9h10.

035-CE-2023-2024